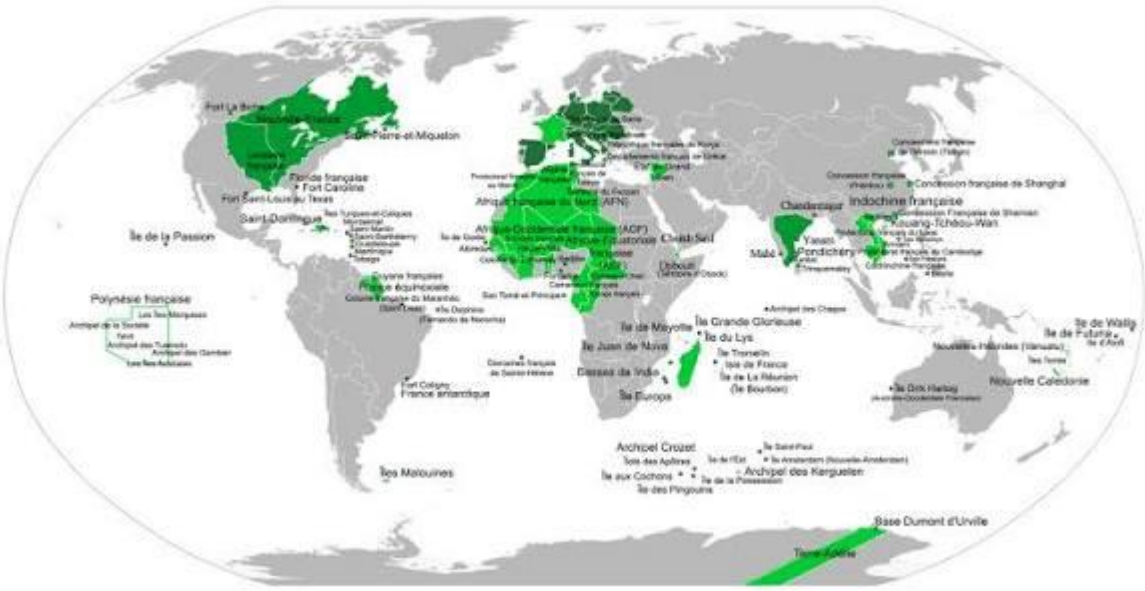
République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université El-Wancharissi - Tissemsilt

Faculté : Lettres et Langues Etrangères
Département : Langue Française
Année Universitaire : 2026/2027
Promotion : L2
Semestre : 3
Module : Civilisation de la langue d'étude
Cours 03

La construction des empires coloniaux français (XVIe-XXe siècle)



vikidia

La colonisation constitue un phénomène central dans l'expansion européenne à l'époque moderne et contemporaine. Pour la France, si l'entreprise coloniale s'amorce avec la prise d'Alger en 1830, son essor le plus significatif est incontestablement l'œuvre de la Troisième République entre 1870 et 1914. Cette politique expansionniste s'appuie sur une idéologie coloniale structurée, promouvant

notamment le concept de « mission civilisatrice ». Néanmoins, cette entreprise s'est révélée intrinsèquement violente, engendrant d'importantes résistances au sein des populations soumises et suscitant des débats passionnés en métropole.

1. Genèse et consolidation du premier empire colonial (XVIe-XVIIIe siècle)

1.1. Les explorations et tentatives avortées du XVIe siècle

Aux XVIe et XVIIe siècles, l'exploration, la conquête et le peuplement de territoires lointains résultent le plus souvent d'initiatives individuelles et dispersées, seulement soutenues de manière intermittente par le pouvoir royal. Au cours du XVIe siècle, le principal établissement durable est la Nouvelle-France (Canada), dont la fondation est liée aux expéditions de Jacques Cartier. Soutenu par François Ier, ce dernier remonte le fleuve Saint-Laurent en 1535. Toutefois, l'absence de métaux précieux et de passage du Nord-Ouest vers l'Asie conduit à un désintérêt progressif pour la colonie après 1541. Les autres implantations françaises, notamment au Brésil et en Floride, échouent respectivement en 1559 et 1565. Seules les activités de pêche au large de Terre-Neuve permettent de maintenir un intérêt français pour le Nouveau Monde.

1.2. L'impulsion décisive de l'État au XVIIe siècle

À partir du règne d'Henri IV[1] (1589-1610), et plus encore sous Louis XIII[2] (1610-1643) et l'action de son ministre Richelieu (1624-1642), la monarchie française

[1] Henri de Bourbon est né le 13 décembre 1553. Il vit dans une société en pleine guerre de religion, où les catholiques s'opposent aux protestants. Il est un chef protestant, et en 1572, il devient Roi de Navarre sous le nom d'Henri III. Le 18 Août 1572, il se marie, à Paris, avec la sœur du roi de France, Charles IX : Marguerite de Valois, aujourd'hui plus connue sous son surnom de « Reine Margot ». Ce mariage avait pour but de réconcilier catholiques et protestants. Pourtant quelques jours plus tard, aura lieu le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 aout 1572. Henri III de Navarre se convertit alors au catholicisme, puis retourne au protestantisme. Les conflits perdurèrent, et il faudra attendre la veille de la mort du roi de France, Henri III (2 Août 1589), pour qu'il devienne roi de France sous le nom d'Henri IV. Henri IV est le premier roi français de la branche familiale dite de Bourbon. Le pays est ravagé par les guerres de religion. Les catholiques lui demandent d'abjurer le protestantisme, et les protestants lui demandent de leur accorder la liberté de culte. Pour ramener un peu de paix dans son royaume, Henri IV abjure officiellement le protestantisme. Il le fait le 25 juillet 1593 à la basilique Saint Denis, et il est sacré le 27 février 1594 dans la cathédrale de Chartres. En 1595, il déclare officiellement la guerre à l'Espagne. Le 13 avril 1598, l'Edit de Nantes est signé et cela permet aux protestants d'exister officiellement, et le 2 mai 1598, la France et l'Espagne signent un traité de paix. Ces temps de guerres ont ruiné le pays et la nouvelle période est plus calme pour le royaume de France. Elle permet au Roi de renflouer les finances du Royaume. La France connaît alors une prospérité économique. Les métiers se développent ainsi que l'économie. Henri IV aide à la poursuite de l'implantation française dans le nouveau continent : les Amériques. Cependant, Henri IV regrette de ne pas avoir d'enfants pour pouvoir lui succéder. En décembre 1599, il fait annuler son mariage avec la reine Marguerite. Puis, il se marie, le 17 décembre 1600 avec Marie de Médicis. Ce mariage sera l'occasion de voir la naissance d'un héritier. La fin du règne d'Henri IV voit réapparaitre des tensions avec la famille d'Autriche, les Habsbourg mais aussi un nouveau conflit avec l'Espagne. Henri IV est assassiné par François Ravaillac le 14 mai 1610 à Paris. A sa mort, c'est son fils qui devient roi sous le nom de Louis XIII. Mais il n'a que 9 ans et sa mère, Marie de Médicis, assurera la régence. (Fnac)

soutient de manière plus active et cohérente la colonisation. L'objectif est de donner une impulsion décisive à des initiatives privées jugées insuffisantes. Cette nouvelle orientation s'inscrit dans le cadre de la doctrine mercantiliste[3], théorisée en France par Antoine de Montchrestien dès 1615. Selon cette conception, il s'agit de dégager un excédent commercial favorable à la métropole par la création de colonies d'exploitation, dont la production et les échanges doivent être strictement réservés au bénéfice de la puissance colonisatrice.

Dès 1608, Samuel de Champlain relance ainsi le comptoir de Québec, puis la ville de Montréal est fondée en 1642 : la Nouvelle-France connaît alors un essor démographique et économique. Un développement parallèle s'observe dans les Antilles, où les Français s'emparent successivement de Saint-Christophe (1625), de la Guadeloupe et de la Martinique (1635). Parallèlement, pour intensifier la traite négrière atlantique, des comptoirs commerciaux sont établis à l'embouchure du fleuve Sénégal (1626), sur l'île Bourbon (actuelle La Réunion, 1638) et à Madagascar (Fort-Dauphin, 1642). Enfin, en Inde, grâce à la Compagnie française des Indes orientales,

[2] Roi de France et de Navarre de 1610 à 1643, Louis XIII, surnommé « Le Juste » naît en 1601 à Fontainebleau et meurt en 1643 à Saint-Germain-en-Laye. Son règne, dominé par la personnalité du cardinal de Richelieu, son principal ministre, est marqué par l'affaiblissement des grands et des protestants, la lutte contre la maison d'Autriche et l'affirmation de la domination militaire française en Europe pendant la guerre de Trente Ans. De son mariage avec l'infante Anne d'Autriche, il a deux fils : Louis XIV, qui lui succèdera et Philippe, duc d'Anjou puis d'Orléans, dit « Monsieur, frère unique du roi », fondateur de la maison Orléans.
Louis XIII est le fils d'Henri IV et de Marie de Médicis et n'est âgé que de 9 ans à la mort de son père, le 14 mai 1610, assassiné par Ravaillac. Il est alors placé sous la tutelle de sa mère, qui exerce la régence jusqu'à sa majorité, avec l'aide de son favori, le marquis Concini.
En 1614, Louis XIII est sacré à Reims ; l'année suivante, dans le but de lier la France à l'Espagne, la reine arrange le mariage de son fils avec Anne d'Autriche, fille de Philippe III, non sans avoir veillé au préalable à écarter les hommes de confiance d'Henri IV, dont notamment Sully.
Devenu roi de France, pour asseoir son autorité, Louis XIII fait arrêter et assassiner Concini et assignes mère à résidence à Blois. La reine s'enfuira de sa prison en 1619 pour prendre la tête d'une révolte à laquelle mettra fin le traité d'Angoulême (30 avril 1619).
En 1624, souhaitant retrouver son influence politique, Marie de Médicis convainc Louis XIII de faire entrer le cardinal de Richelieu au Conseil. Les deux hommes deviennent finalement très proches et la politique du cardinal, qui a pris la tête du Conseil en remplacement de La Vieuville, renforce l'autorité royale (organisation de l'administration, diminution du rôle des grands féodaux, lutte contre les Habsbourg). Louis XIV et Mazarin trouveront ainsi cette structure de pouvoir centralisé bien en place le moment venu.
En 1627, Louis XIII désireux de faire de la religion catholique la religion officielle pour renforcer l'unité du Royaume, souhaite soumettre la communauté protestante de la ville de La Rochelle, soutenue par les anglais. Richelieu fait alors fortifier la ville et organise son siège.
En 1631, Gaston d'Orléans, frère du roi, qui a conspiré toute sa vie contre l'absolutisme de son frère, participe à la révolte du duc de Montmorency à la tête d'une troupe de mercenaires.
En 1635, le Royaume de France entre en guerre contre les Habsbourg. La guerre de Trente Ans, les conflits de succession d'Italie et de Lorraine affaiblissent la France et entraînent une hausse des impôts. L'absence d'héritier mâle suscite des convoitises, les complots se multiplient, s'y ajoute la révolte populaire.
Richelieu meurt le 4 décembre 1642, Louis XIII souhaite poursuivre sa politique en faisant entrer Mazarin au Conseil. Sentant ses dernières heures venues, le roi institue le 20 avril 1643, un Conseil de Régence nommant Anne d'Autriche régente et Mazarin chef du Conseil. (Mémoire d'encres)

[3] Doctrine économique, élaborée au XVIe et au XVIIe s. à la suite des découvertes, en Amérique, de mines d'or et d'argent, selon laquelle les métaux précieux constituent la richesse essentielle des États.

la France dispose au début du XVIIIe siècle d'un réseau de comptoirs, dont les principaux sont Pondichéry, Mahé, Karikal, Yanaon et Chandernagor.

1.3. L'apogée et la structuration du premier empire colonial (1661-1763)

Sous le règne personnel de Louis XIV (1661-1715), une politique coloniale résolue est impulsée par le pouvoir royal. Jean-Baptiste Colbert, secrétaire d'État de la Marine, érige la colonisation en impératif stratégique pour la prospérité et la puissance du royaume. Cette vision se concrétise par une expansion territoriale significative. L'empire s'enrichit de la partie occidentale de Saint-Domingue à partir de 1665, dont la richesse repose sur les plantations tropicales, notamment de sucre et de café. L'exploration de l'intérieur du continent nord-américain se poursuit avec Cavelier de La Salle, qui prend possession de la Louisiane en 1682, ouvrant la perspective d'une connexion territoriale avec la Nouvelle-France. Parallèlement, le réseau de comptoirs en Afrique de l'Ouest se renforce avec la fondation de Saint-Louis (1659) et de l'île de Gorée (1677), points névralgiques du commerce, y compris celui des esclaves.

Au cours du XVIIIe siècle, l'expansion se poursuit avec l'occupation de l'île de France (actuelle île Maurice) en 1715 et l'action ambitieuse de Joseph Dupleix en Inde à partir de 1741. Vers 1754, le premier empire colonial français atteint son extension maximale, couvrant approximativement dix millions de kilomètres carrés et comptant près de trente millions d'habitants.